

Commune de



Laconnex



Rapport administratif et financier 2018

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	page	4
Conseil municipal	page	6
Administration générale	page	11
Démographie	page	12
Bureau de vote	page	12
Bâtiments communaux	page	13
Police et gardes-frontières	page	13
Sécurité civile	page	14
Ecole	page	15
Petite enfance	page	16
Culture et manifestations	page	16
Parcs et promenades	page	18
Sports	page	19
Jeunesse	page	21
Aînés	page	22
Prestations sociales	page	22
Aide humanitaire	page	23
Routes et trafic	page	24
Transports publics	page	25
Protection de l'environnement - déchets	page	25
Comptes communaux	page	27
Commentaire financier	page	28
Remerciements	page	30
Annexes	page	31

Illustration de la page de couverture :
gravure de Mme Marijke van Dijk « Le vieux chêne et les étourneaux »

INTRODUCTION

Le principal projet d'importance auquel la mairie a œuvré en 2018 est bien sûr le démarrage des travaux de rénovation du bâtiment de la mairie. Il nous a fallu attendre 6 mois pour qu'enfin l'Etat délivre en mars l'autorisation de construire déposée en septembre 2017. La procédure d'adjudication aux différents corps de métier s'est déroulée au début du printemps afin d'établir un budget détaillé des travaux qui a abouti à l'approbation par le conseil municipal d'une délibération d'un crédit de construction de 1.6 millions en mai.

En juillet, l'administration communale a déménagé dans un local provisoire sis sur le parc de jeux en face de la mairie et les travaux ont ainsi pu commencer en septembre.

En parallèle, le processus de discussion a continué avec le service cantonal des sites afin de trouver des solutions acceptables aux différents aménagements souhaités par la commune, notamment de nouvelles portes extérieures et une marquise au-dessus de la rampe d'entrée à l'avant du bâtiment.

La construction a avancé à un rythme satisfaisant et je suis certain que les choix opérés permettront de disposer d'une mairie qui répondra à nos besoins, tout en offrant un espace modernisé et accueillant.

L'autre projet essentiel pour notre commune, soit la mise en séparatif du réseau communal des eaux usées, n'a, quant à lui, pas connu le même développement. En effet, suite à la procédure d'appel d'offres pour la sélection d'un bureau d'ingénieurs chargé de préparer la 1^{ère} étape (Mollaz, Eaumorte, Rupettes, Maison-Forte, place Four-Banal) et l'adjudication parmi 5 bureaux à SD ingénierie, les premières discussions ont clairement démontré que le démarrage des travaux de cette 1^{ère} étape ne pourrait pas avoir lieu en 2019 comme prévu. Des études de détail restaient à faire et l'impératif de suspendre tous travaux durant la fête de village prévue en août 2019 rendait le phasage envisagé potentiellement problématique.

Aussi, il a été judicieusement décidé de reporter le début de la mise en œuvre au printemps 2020 ce qui donnera plus de temps pour préparer le cahier des charges détaillé en vue de l'adjudication à une entreprise de génie civil.

Il est assez rare que la commune soit sollicitée sur des objets relevant de la Confédération et 2018 a fait exception à la règle. Ainsi, le conseil municipal s'est saisi des deux dossiers suivants qui lui ont paru importants.

Le premier se réfère à la Fiche relative à l'aéroport de Genève dans le cadre de la révision du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) menée par l'administration fédérale.

En février, le conseil municipal s'est prononcé par voie de résolution contre le projet de cette révision. En résumé, l'augmentation envisagée d'ici 2030 des activités et infrastructures aéroportuaires de Genève ne respecte guère le principe d'un dévelop-

pement modéré et responsable dans un canton à l'étroit, plaçant de fait le trafic aérien au-dessus des lois, tant en matière de bruit que de pollution de l'air. Ont semblé particulièrement préoccupants les horaires d'exploitation (par exemple l'augmentation attendue du nombre de mouvements autorisés entre 23h et 24h), ainsi que la tolérance d'une pollution de l'air excessive qui va à l'encontre du développement durable et des efforts consentis par ailleurs dans le chauffage et les transports, tant par les citoyens que par les collectivités publiques.

Le second relève du traité international nommé TiSA (soit Accord sur le Commerce des Services) qui est en cours de négociation depuis 2012 par 50 pays, dont la Suisse.

Par voie de résolution au mois de mars, le conseil municipal a exprimé sa volonté de se prémunir contre les effets potentiellement préjudiciables pour l'autonomie communale de ce traité, en déclarant la commune de Laconnex « Zone hors TiSA ». En effet, ces accords pourraient aboutir de fait à la privatisation de certains secteurs du service public en permettant aux entreprises multinationales de s'approprier le commerce de prestations essentielles à la population. Conscient que cette mesure est purement symbolique, le conseil municipal a néanmoins voulu marquer son opposition à la privatisation de biens et services publics et son attachement à leur contrôle démocratique.

Le dossier des gravières, assez fourni ces dernières années, n'a guère été au centre des préoccupations communales en 2018. La mairie est restée toutefois attentive au respect des conditions d'exploitation du site des Parues, notamment en matière des horaires. En outre, l'exploitation de la gravière sise route de Forestal a démarré en juillet. Je suis néanmoins fâché car, alors que l'exploitant avait réclamé cette ouverture en urgence, au bout du compte à fin décembre aucune n'activité d'extraction du gravier n'avait débutée.

Quant au choix d'un site pour la future gravière cantonale des mâchefers, la décision a été suspendue suite à la pré-sélection de trois sites sur les communes de Satigny, Collex-Bossy et Versoix qui a engendré une vive contestation. Les discussions ont repris en septembre sous l'égide du nouveau conseiller d'Etat, M. Antonio Hodgers, qui entend « marquer un temps d'arrêt par rapport au rythme de ce dossier afin d'approfondir la question de l'élimination des mâchefers et d'étudier toutes les pistes notamment techniques et organisationnelles ». Les communes sont heureuses de constater ce changement de position car c'est exactement ce qui était demandé depuis 2-3 ans.



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni 10 fois en 2018.

C'est toujours un grand plaisir pour moi de présider ce conseil municipal qui travaille dans un esprit de dialogue très constructif, soucieux avant tout de trouver des solutions adaptées aux problèmes de notre commune.

Pour rappel, le Conseil municipal de la législature 2015-2020 est composé de :

Hubert DETHURENS, maire



Véronique RUDAZ, adjointe au maire



Jean-Pierre GANTNER, adjoint au maire



Thierry ARN



Jean BATARDON



Andreea CAPITANESCU
BENETTI



Maxime DETHURENS



Marc DUPRAZ



Stéphane GROBETY



Olga MERMET



Dominique PASCUAL



Bradley STILLWAGON



Laurent THEVENOZ



Laurent ZIMMERMANN



Les points à l'ordre du jour des séances ont été les suivants :

22 janvier 2018

- Travaux de rénovation de la mairie
- Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) : consultation fédérale—discussion sur une prise de position communale
- Traité TiSA (accord international sur le commerce des services)
- Acquisition d'une œuvre d'art : décision
- Événement « village gaulois », août 2019

26 février 2018

- Travaux de rénovation de la mairie
- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
- Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA)

26 mars 2018

- Travaux de rénovation de la mairie
- Rénovation de la place de jeux de l'école : rapport de la commission

16 avril 2018

- Présentation des comptes de fonctionnement 2017
- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
- Travaux de rénovation de la mairie
- Mise en séparatif du réseau communal
- Accessibilité de la poste

14 mai 2018

- Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2017
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'exercice 2017
- Approbation d'un crédit d'investissement relatif à la rénovation de la mairie

11 juin 2018

- Mise en séparatif du réseau des eaux usées : mandat de l'ingénieur civil
- Travaux de rénovation de la mairie
- Fête Laconnix

17 septembre 2018

- Crédit budgétaire supplémentaire relatif à un amortissement complémentaire de la contribution 2017 au FIDU
- Dissolution du Groupement intercommunal CASS
- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
- Travaux de rénovation de la mairie : ouverture du chantier
- Mise en séparatif du réseau des eaux usées : planning et suivi

15 octobre 2018

- Budget de fonctionnement 2019 : présentation
- Travaux de rénovation de la mairie
- Modification de la loi cantonale sur la gestion des déchets—consultation des communes
- Nomination du bureau de vote 2019

12 novembre 2018

- Approbation du budget de fonctionnement 2019
- Dégrèvement de la Taxe professionnelle communale 2019
- Crédit d'investissement contribution au FIDU 2019
- Travaux de rénovation de la mairie
- Mise en séparatif
- Préavis de naturalisation

10 décembre 2018

- Travaux de rénovation de la mairie
- Attribution du prix du 700^{ème}
- Parascolaire : subvention aux familles

Lors de ces séances, les délibérations et résolutions suivantes ont été votées :

26 février Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) : résolution

26 mars Cession de terrain du DP communal au DP cantonal pour la construction de la piste cyclable Vy-Neuve : délibération
Adoption des statuts du groupement intercommunal de l'ORPC Champagne : délibération
Accords TiSA : résolution

16 avril Transfert d'un actif du PA au PF : délibération
Indemnités versées aux maire et adjoints : délibération
Crédit budgétaire supplémentaire pour couvrir l'augmentation des indemnités versées aux maire et adjoints : délibération

- 14 mai** Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire de l'exercice 2017 : délibération
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'exercice 2017 : délibération
- Approbation d'un crédit d'investissement relatif à la rénovation de la mairie : délibération
-
- 17 septembre** Crédit budgétaire supplémentaire relatif à un amortissement complémentaire de la contribution 2017 au FIDU : délibération
- Dissolution du Groupement intercommunal CASS : délibération
-
- 12 novembre** Budget de fonctionnement 2019 : délibération
- Dégrèvement de la taxe professionnelle 2019 : délibération

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont publiés régulièrement sur notre site internet www.laconnex.ch.

La composition des commissions est la suivante:

Formation des commissions

Membre de l'Exécutif responsable

Finances

Président : Stéphane Grobéty

Jean-Pierre Gantner

Membres : Thierry Arn, Maxime Dethurens,
Dominique Pascual

Bâtiments et sécurité civile

Présidente : Andreea Capitanescu Benetti

Membres : Thierry Arn, Dominique Pascual,
Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann

Jean-Pierre Gantner

Ecole et jeunesse

Président : Marc Dupraz

Membres : Maxime Dethurens, Stéphane
Grobéty, Laurent Thévenoz

Véronique Rudaz

Sports, culture et loisirs

Président : Thierry Arn

Membres : Jean Batardon, Marc Dupraz,
Olga Mermet, Laurent Zimmermann

Véronique Rudaz

Routes et circulation / Parcs et promenades

Président : Bradley Stillwagon

Membres : Jean Batardon, Andreea
Capitanescu Benetti, Maxime Dethurens,
Stéphane Grobéty

Jean-Pierre Gantner

Aide sociale

Présidente : Dominique Pascual

Membres : Jean Batardon, Andreea
Capitanescu Benetti, Olga Mermet, Laurent
Thévenoz

Véronique Rudaz

Protection de l'environnement et déchets

Président : Laurent Thévenoz

Membres : Marc Dupraz, Olga Mermet,
Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann

Véronique Rudaz

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Le secrétariat de la mairie (1 poste à plein temps) est assuré par Mme Catherine Koumrouyan, secrétaire comptable, et Mme Nadia Dupraz, secrétaire communale, et est à votre disposition le mardi de 14h00 à 18h15 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, le soussigné, ses adjoints et le secrétariat de la mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la mairie par courriel à notre adresse info@laconnex.ch ou par téléphone au 022 756 15 69.

Les informations officielles sont affichées aux panneaux d'affichage communaux (en face de la mairie et place du Four-Banal).

Sur notre site Internet, www.laconnex.ch, vous trouverez toutes les actualités et informations communales régulièrement mises à jour.

DOCUMENTS OFFICIELS

En 2018, ce sont 18 demandes de cartes d'identité qui ont été traitées par le secrétariat de la mairie.

Les demandes de passeports sont à effectuer directement auprès de l'Office cantonal de la population, rte de Chancy 88, 1213 Onex.

Le secrétariat délivre également gratuitement des attestations de domicile aux citoyens suisses.



OFFICE DE L'ÉTAT CIVIL

L'état civil est géré par un groupement intercommunal dont le siège est à Bernex. C'est donc à la mairie de cette commune (tél. 022 850 92 92) que vous devez vous adresser pour toutes les formalités ayant trait à l'état civil.

Pour les habitants de la commune ou étant originaires de Laconnex, la célébration d'un mariage dans notre mairie est bien entendu toujours possible.

DEMANDES DE NATURALISATION

Deux demandes de naturalisation ont été présentées et acceptées par le conseil municipal en 2018.

DÉMOGRAPHIE

Au 31 décembre 2018, notre commune comptait **693 habitants**.

Evolution démographique

	2014	2015	2016	2017	2018
Population début d'année	611*	620	664	650	681
Naissance	3	8	7	2	4
Décès	1	2	2	5	2
Mouvement migratoire	7	38	19	34	10
Population fin d'année	620	664	650	681	693

Répartition démographique (2018)

Hommes	Femmes	0 – 19 ans	20 – 64 ans	65 ans et +	Part en % des étrangers
335	358	141	401	151	40.1

En comparaison à la population cantonale, Laconnex se situe toujours en 43^{ème} position parmi les 45 communes genevoises (les deux autres plus petites communes étant Russin et Gy).

BUREAU DE VOTE

Dans sa séance du 15 octobre 2018, le Conseil municipal a nommé les responsables du local de vote pour l'année 2018. Il s'agit de:

M. Pascal Koumrouyan, président

Mme Carolina Stücklin, vice-présidente

Mme Betty Aldi, suppléante du président

Mme Connie Fogler, suppléante de la vice-présidente

Je remercie les actuels responsables pour leur dévouement. Si vous êtes intéressés par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou le président du bureau de vote.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'entretien du patrimoine administratif communal reste une préoccupation constante de la mairie qui se soucie d'en assurer les réparations nécessaires.

Stand de tir :

Réfection de la peinture.

Ecole :

Acquisition d'un nouveau central téléphonique.

Centre sportif :

Changement de la chaudière et réparation de portes extérieures suite à une tentative d'effraction à la buvette.

Appartement école :

Pose de nouvelles fenêtres de toit.

Immeuble Vy-Neuve :

Reprise du dallage des terrasses au rez suite à la grosse pluie du 4 juin.

Maison-Forte 2 :

Réparation d'une fuite de la conduite d'eau chaude.

POLICE ET GARDES-FRONTIÈRES

Depuis quelques années, la commune mandate une société de sécurité privée qui est chargée de la surveillance du village, ainsi que de veiller à la tranquillité publique. Pour ce faire, des patrouilles de surveillance parcourent la commune plusieurs fois par semaine, principalement de nuit. Si vous observez un acte malveillant ou douteux, vous pouvez contacter la société :

Guardian Security Agency

Tél. 0800 800 817 (24h/24)

Toutefois, je vous rappelle que la **police cantonale** (poste de police de Lancy) reste votre interlocuteur de **premier recours** lors d'incidents.

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – 1212 Lancy – tél. 022 427 64 20.

Pour ce qui concerne les gardes-frontières, les coordonnées sont les suivantes:

Centrale d'engagement et de transmission du corps des gardes-frontières

Tél. 0800 800 310 (appel gratuit) ou 022 979 19 55.

SÉCURITÉ CIVILE

SAPEURS-POMPIERS

Après quelques années de calme au niveau des interventions de la compagnie des sapeurs-pompiers de Laconnex, l'année 2018 a été très chargée, tant au niveau opérationnel qu'émotionnel.

En effet, la compagnie a fait face à une soirée « arrosée », le 4 juin 2018. Suite à un violent orage, neuf interventions ont été menées de front afin de limiter la montée des eaux dans des caves, voire dans des salons. Lors de cette soirée, nos sapeurs-pompiers ont été épaulés par le CRI 201 (Bernex-Confignon) qui dispose de moyens plus importants.

Le 13 juin 2018, une explosion est survenue au chemin des Ecoliers, enflammant entièrement une habitation du village. L'entier de la compagnie a été engagé sur cette intervention afin de prêter secours aux victimes et pour aider les sapeurs-pompiers professionnels à éteindre l'incendie.

Ce sinistre restera longtemps gravé dans les mémoires des habitants et, au nom du conseil municipal, je souhaite un prompt rétablissement aux trois personnes sévèrement blessées et formule le vœu que la famille David puisse reconstruire rapidement son logement.

Je tiens ici à exprimer ma reconnaissance à notre compagnie de sapeurs-pompiers volontaires qui a œuvré avec détermination pour venir en aide aux habitants lors de ces deux événements.

Je vous rappelle que lorsque vous avez besoin des pompiers, vous devez impérativement passer par le **118**. Les interventions peuvent ainsi être coordonnées et surtout priorisées.

Au total, la compagnie des sapeurs-pompiers est intervenue à 14 reprises dans le courant de l'année 2018 (2 incendies ; 9 inondations ; 2 sauvetages ; 1 prévention).

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que l'effectif de la compagnie s'est étoffé de deux nouveaux sapeurs, soit Denis Lachat et Julien Bavaud. Je les remercie ici pour leur engagement pour la collectivité. L'effectif total de la compagnie est désormais de 23 sapeurs.

Si des jeunes gens ou jeunes filles veulent venir renforcer notre compagnie, ils sont les bienvenus et peuvent adresser leur demande à la mairie.

Cap.	ARN	Thierry
Lt.	BRYOIS	Christophe
Sgmt.	FOUCHAULT	Rémi
Four.	GABERT	Sébastien
Sgt.	MERMET	Stéphane
Cpl.	LACHAT	Thomas
Sap.	DAVID	Vincent
Sap.	DETHURENS	Xavier
Sap.	HUBERMAN	Benjamin
Sap.	DETHURENS	Maxime
Sap.	MANDALLAZ	Luc
Sap.	CATTIN	Laurent
Sap.	MC GILL	James
Sap.	MANDALLAZ	Henri
Sap.	MANDALLAZ	William
Sap.	GERARDI	Yves-Antoine
Sap.	EMERY	Guillaume
Sap.	CIRAUDO	Delio
Sap.	BRETON	Denis
Sap.	EGGS	Christophe
Sap.	HONEGGER	Julien
Sap.Asp.	LACHAT	Denis
Sap.Asp.	BAVAUD	Julien

OFFICE CANTONAL DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES MILITAIRES (OCPAM)

Notre commune fait partie du groupement "Champagne" dont le poste de commandement est à Bernex. Un représentant de la mairie (Jean-Pierre Gantner) assiste régulièrement aux réunions.

Aujourd'hui, son coût par habitant est de CHF 25.60.

ÉCOLE

Notre école primaire comporte trois classes à la rentrée scolaire 2018/2019, regroupant les élèves de 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} primaires. Mme Marine Schuwey, Mme Lara De Oliveira et M. Rudolf Graf en assurent l'enseignement. Plusieurs maîtres spécialisés interviennent également pour les sciences, le soutien scolaire, les activités sportives, musicales et manuelles. C'est avec plaisir que la commune soutient financièrement les différentes activités et sorties organisées par les enseignants, en particulier le transport pour les cours de natation.

La traditionnelle fête des promotions était organisée par Laconnex le vendredi 30 juin.

La fête de Noël, organisée par Soral, a eu lieu au centre sportif. Après les traditionnels chants des enfants et la visite du père Noël, les festivités ont continué dans la convivialité et la bonne humeur dans la salle polyvalente décorée pour l'occasion avec les bricolages des enfants.



La direction de notre école, regroupée au sein de l'établissement scolaire de Perly Certoux, Compesières, Soral et Laconnex, est assurée par M. Frédéric Heiz.



L'association « **Les Cui-Cuis** » continue d'assurer à la satisfaction de tous le fonctionnement, quatre fois par semaine, du restaurant scolaire. Une moyenne de 36 enfants par séance ont bénéficié de cette prestation très utile aux familles. En outre, est organisé un accueil de 16 à 18h à l'école de Soral qui a reçu une moyenne de 8 enfants par séance. Le comité comprend des représentants des deux communes de Soral et Laconnex (Mme Véronique Rudaz), ainsi qu'un représentant des parents par village. La commune a participé à hauteur de CHF 14'418.— au financement de ces prestations.

Les menus des enfants peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

PETITE ENFANCE



Notre jardin d'enfants "Les enfants de la Feuillee" a accueilli 16 enfants de 2 à 4 ans. Mme Dominique Pascual représente notre commune au sein du comité.

La commune de Laconnex a contribué au financement de la structure pour un montant de CHF 14'043.—.



L'Association "Le Couffin" continue de son côté à soutenir le placement d'enfants de la Champagne en famille d'accueil de jour. La commune, représentée par Mme Véronique Rudaz, participe régulièrement au comité et a contribué au financement de cette structure à hauteur de CHF 3'166.—. La recherche de familles d'accueil reste une priorité pour l'association, afin de pouvoir offrir plus de possibilités de garde.

CULTURE ET MANIFESTATIONS

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2016 de la nouvelle Loi sur la restauration, le débit de boisson, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) et son Règlement d'application (RRDBHD) implique que les communes sont dorénavant compétentes pour délivrer les autorisations aux organisateurs de manifestations et d'événements de divertissement public qui ont lieu sur leur territoire.

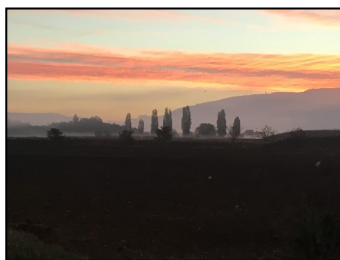
Dès lors, toute personne désirant organiser une manifestation doit remplir une demande d'autorisation. Les formulaires nécessaires à cette demande sont disponibles sur le site internet de la commune ou directement en ligne, via le guichet unique de l'Etat de Genève (<http://ge.ch/e-demarches/manifestations>).

- ◆ Les 17 et 18 mars, nous avons organisé, en collaboration avec la commune de Soral la venue de la comédienne **Brigitte Rosset** pour son spectacle « **Tiguidou** » qui a rencontré un vif succès.
- ◆ Les 15 et 16 juin, le FC Etoile Laconnex a fêté son **75ème anniversaire**.
- ◆ Le traditionnel **tournoi de pétanque**, organisé par notre société de Jeunesse, s'est déroulé le dimanche 1^{er} juillet.

- ◆ Notre compagnie des sapeurs-pompiers , dont le savoir-faire festif n'est plus à démontrer, a organisé le **Bal des pompiers**, le 31 juillet dans les bois du centre sportif.
- ◆ La fête nationale du **1^{er} août** a eu lieu à Laconnex. Nous avons eu le plaisir d'y écouter l'allocution de M. Guillaume Barazzone, Conseiller national et Conseiller administratif de la Ville de Genève.
- ◆ La **Soirée d'Été Vintage Jazz Quartet** en faveur de notre centre de formation au Burkina Faso, organisée par Soral et Laconnex, s'est déroulée le 24 août à Soral.
- ◆ **La fête de l'Escalade**, le 8 décembre, a une nouvelle fois permis de rassembler petits et grands pour un cortège aux flambeaux, suivi d'une très sympathique soirée. Je tiens ici à remercier le FC Etoile Laconnex qui en assure l'organisation.
- ◆ Deux **boîtes à livres** sont mises à votre disposition, dans les parcs de jeux en face de la mairie et devant l'école, afin de vous permettre d'échanger vos livres. Pour rappel, merci de ne pas considérer cette boîte comme un dépôt, mais d'y laisser deux à trois livres au maximum. De plus, les boîtes étant à disposition de tous, veuillez à **ne pas déposer d'ouvrages susceptibles de choquer un jeune public**.
- ◆ Le **Bibliobus** continue de recevoir un très bon accueil. Lors des onze passages de l'année, il a été fréquenté par 381 personnes, et environ 1800 ouvrages ont été empruntés. En moyenne, le bibliobus a accueilli 32 personnes par passage.
- ◆ Chaque mois, et c'est maintenant une tradition, le **Marché** ouvre ses étals sur la place en face de la mairie. L'ambiance est garantie ! Je tiens à remercier ses organisateurs pour la mise en place et l'animation de ces conviviales journées qui rassemblent à chaque fois beaucoup de nos villageois.
- ◆ **Les Dames paysannes** de Laconnex ont, quant à elles, apporté leur précieux concours à la réussite de nos fêtes villageoises et du marché pour la plus grande joie des gourmands !
- ◆ La commune continue de soutenir de nombreuses activités culturelles locales et régionales, notamment **la Chorale de la Feuillée, le Winter Live Music Festival, le Gena Festival et l'association Culture et rencontre**.
- ◆ L'acquisition d'une **œuvre d'un artiste du village** a été prévue dans le budget de rénovation de la mairie et le choix de la commune s'est porté sur une œuvre de M. Charles de Montagu.
- ◆ Cette année **l'illustration de la carte de vœux**, envoyée en fin d'année par la mairie, a été mise au concours avec pour thème : Laconnex en automne. L'image gagnante, une gravure de Mme Marijke van Dijk, figure sur la page de



couverture de ce rapport. Je remercie tous les habitants qui ont bien voulu jouer le jeu en nous adressant les photos ci-dessous.



Ysé Coulondre



Barbara Weiss Bortoli



Barbara Weiss Bortoli



Gabriel Dethurens



Gabriel Dethurens



Marijke van Dijk

PARCS ET PROMENADES

Tout au long de l'année, notre employé communal assure efficacement l'entretien des espaces publics, avec l'aide de jeunes du village à la belle saison.

Le conseil municipal a souhaité rénover la place de jeux de l'école dont les installations étaient anciennes et abimées. Plusieurs projets ont été étudiés et c'est finalement la proposition de l'entreprise Setex qui a été retenue pour un montant de CHF 66'406.—.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens les règles de comportement quant au maintien de la propreté : garder les chiens en laisse dans tout le périmètre du village, ramasser systématiquement leurs crottes et de respecter **l'interdiction d'accès aux deux places de jeux** (en face de la mairie et au préau de l'école), de nombreuses déjections y sont malheureusement encore trouvées.

Je remercie les écuries du Pêcher qui ont installé dans plusieurs rues du village des poubelles à crottins pour inciter les cavaliers à nettoyer les excréments de leur cheval..

Il était urgent pour la commune de disposer d'un équipement plus performant, notamment pour faciliter l'organisation des manifestations communales. Aussi, la mairie a acquis un camion équipé d'une berce, camion qui vient malheureusement d'être volé.



SPORTS



L'année 2018 fut particulièrement marquée par le **75e anniversaire du F.C. Etoile Laconnex**, célébré en grande pompe durant le weekend du 15-17 juin. Je tiens à remercier très chaleureusement le comité d'organisation de cette fête qui fut mémorable.

Au début de la saison 2018-2019, le club comptait 280 joueuses et joueurs répartis en 11 équipes. Notre section juniors dénombrait à elle seule 170 joueurs présents dans toutes les catégories de juniors et pour la plupart originaires des communes voisines de Laconnex. Nous avons la chance d'avoir à tous les niveaux des entraîneurs extrêmement motivés et talentueux assurant un bon apprentissage du football à nos joueuses et joueurs. Notre équipe Première continue son bout de chemin en 3e Ligue et nous espérons pouvoir jouer la saison prochaine le haut de tableau du championnat.

Je souhaiterais remercier tous les généreux sponsors de notre Club qui ont permis le renouvellement des équipements de la plupart de nos équipes.

Dès l'automne 2019 une réflexion sera engagée avec les communes voisines sur la réfection du terrain synthétique.

M. Raymond Zbinden a souhaité mettre fin à ses nombreuses années à la présidence du club et je ne le remercierais jamais assez pour son dévouement. Aussi, ce sont Messieurs Luc et Henri Mandallaz qui ont repris respectivement la présidence et la vice-présidence du FCL au tout début de l'été. Je leur souhaite plein succès dans ce rôle exigeant et les assure de mon attachement à cette société locale.

Le FC Etoile Laconnex continue de participer à la vie active du village à travers l'organisation annuelle de la Fête de l'Escalade ainsi que du traditionnel tournoi de Jass du mois de janvier.

Le comité du FC Etoile Laconnex se tient bien entendu à votre disposition pour toute demande ou question. Vous trouverez toutes les informations nécessaires et les contacts sur le site internet: www.fcetoilelaconnex.ch.



Le **Club des 100** du F.C. Etoile Laconnex compte aujourd'hui 160 membres qui soutiennent notre club de football. En 23 années d'existence, ce club de supporters a aidé le F.C. Etoile-Laconnex, tout particulièrement son secteur formation et juniors, pour un montant total de plus de CHF 265'000.- ce qui m'a plus qu'agréablement surpris. Cette année encore, il a largement contribué à équiper les enfants de notre école de football. Il a également versé des indemnités aux jeunes qui s'occupent avec dévouement de nos huit équipes de juniors et a financé à hauteur de CHF 4'000.- un déplacement de 40 de nos jeunes footballeurs qui ont eu le bonheur de participer à un tournoi en Belgique. Un grand merci à son Comité. Si vous souhaitez rejoindre le Club des 100, envoyez un message à l'adresse suivante : clubdes100laconnex@gmail.com.



- ♦ **Buvette** : un changement de gérance a été opéré en été; M. Marc Hofer a repris la gestion de la buvette en lieu et place de Mme Marie-Claire Colliard et je les remercie tous les deux de leur engagement.
- ♦ Deux **sorties à skis**, ont pu être organisées en collaboration avec la commune de Soral, le 26 janvier et le 2 mars.
- ♦ Nous avons une nouvelle fois mis à disposition de la population des abonnements du **Genève-Servette Hockey club**, ainsi que du **Genève-Servette Football club** pour assister aux matches de championnat. Je remercie les collaborateurs du café "Chez le Docteur" qui continuent à gérer la remise des billets à la population.

Les associations suivantes offrent de nombreuses possibilités de cours et organisent des événements pour les habitants de Laconnex et des environs. Je profite de cette occasion pour les remercier pour leur investissement et les activités qu'elles proposent. Vous trouverez leurs coordonnées sur notre site Internet.

Le groupement gymnique de Laconnex



Le motocross club Les Meyrinos



L'association des Pony-Games



La société de tir



Le groupement d'Aéromodélisme Genève (GAM)



Le club de pétanque



JEUNESSE

- ◆ Dix jeunes de notre commune ont atteint leur majorité. Ils ont eu la possibilité de participer à la soirée des **Promotions citoyennes** en février 2018 et ont été invités à la réception des nouveaux habitants. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Dylan Gay, Yann Gilgen, Frederick Grove, Nicolas Honegger, Anouk Koumrouyan, Ugo Lanz, Loup Mabboux-Fort, Caroline Moretti, Ethan Powell, Lucie Romer.
- ◆ **Fonds du 700^{ème}** : ce fonds a été attribué à M. Hugo Lopes, qui souhaite participer au prochain Paris-Dakar en moto.
- ◆ Durant les **vacances d'été**, neuf jeunes de la commune ont été employés par le secrétariat de la mairie et la voirie.
- ◆ Nous avons eu le plaisir de récompenser **les jeunes diplômés** suivants pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études d'un enseignement secondaire II ou d'un apprentissage : Arthur Friederich, Thibaut Gantner, Emma Hubert et Lyndon Stücklin.
- ◆ Des travailleurs sociaux hors-murs de la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) continuent d'effectuer des tournées régulières dans le village pour discuter avec les jeunes et tenter de régler les problèmes que ceux-ci peuvent parfois poser. La subvention annuelle s'élève à CHF 9'111.—.
- ◆ La commune reste engagée dans le dispositif CapEmploi afin d'aider les jeunes en difficulté de formation. Nous avons ainsi employé un jeune stagiaire durant quelques semaines au printemps pour seconder M. Krasniqi. La subvention annuelle est de CHF 5'710.—.
- ◆ Finalement, une participation financière est toujours versée aux colonies et camps de vacances fréquentés par les enfants de la commune durant l'été, cela à hauteur de CHF 15.— par enfant et par jour, soit pour un total de CHF 2'490.—.

SOCIETE DE JEUNESSE

Cette année notre société de Jeunesse, dont le comité a été renouvelé, a organisé plusieurs manifestations : bal de la Saint-Patrick, tournoi de pétanque en juin, bal d'Halloween en automne et vin chaud lors de la décoration du sapin de Noël. Merci à tous.

AÎNÉS

Le 14 juin, nos aînés ont visité le Château de Prangins puis ils ont traversé le lac en bateau pour rejoindre Yvoire, où ils ont mangé au restaurant du Vieux-Logis.

La commune continue à soutenir le **Club des Aînés "Le Coteau"** de Bernex-Confignon-Laconnex, club auquel une douzaine de nos aînés sont affiliés.

Comme de coutume, nos aînés étaient très nombreux pour **fêter Noël** le dimanche 23 décembre. Un excellent repas, une animation par le cirque de Noël et des vieux whiskys dégustés en fin de journée (présentés par M. Taylor, que je remercie une nouvelle fois), ont magnifiquement contribué à la réussite de cette journée !

Comme ils le font depuis plusieurs années, nos aînés ont renoncé au cadeau pour offrir la somme correspondante à l'association Voix Libres dont l'objectif est de prévenir et éradiquer le travail des enfants dans les mines de Bolivie.



PRESTATIONS SOCIALES

Notre commune est rattachée à l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD) de Bernex et contribue à hauteur de CHF 11'885.— à son fonctionnement.

Vous pouvez vous adresser à l'IMAD, pour toute demande d'aide sociale, mais aussi pour du soutien en cas d'enfants malades, des consultations de santé maternelle et infantile suite à une naissance, ainsi que l'appui aux parents en situation familiale difficile. Vous pouvez joindre l'IMAD au **022 420 20 14**.

AIDE HUMANITAIRE

CENTRE DE FORMATION AU BURKINA FASO

Ecole :

Les résultats scolaires de l'année 2017/2018 ont été meilleurs que ceux des années précédentes pour l'ensemble de l'école, spécialement pour les élèves parrainés.

Dans l'enseignement général, 4 classes ont été ouvertes, de la 4^{ème} à la terminale. L'effectif total de l'enseignement général est de 121 élèves, soit le même que l'année précédente.

En construction métallique, 45 élèves sont répartis sur les 3 ans de cours, ainsi que 16 qui poursuivent leur formation en BEP 1 et 2.

Les 25 jeunes élèves défavorisés que l'Etat burkinabé nous avait attribués, afin de leur donner une formation, ont pu commencer la 1^{ère} année de construction métallique comme prévu. Il faut relever que 13 élèves sur 36 de cette classe sont des filles.

La formation en couture comprend 12 jeunes (filles et garçons) répartis sur 3 degrés, ce qui est moins que l'année précédente. Leur premier travail est de couper et coudre les nouvelles tenues d'école pour tous les élèves.

L'effectif total de notre centre de formation est donc de 194 élèves pour l'année scolaire 2018/19.

Champs :

Cette année, les pluies ont été régulières, ce qui a permis d'obtenir des récoltes suffisantes pour approvisionner la cantine. La zone de maraîchage est surtout cultivée de janvier à juin, saison sèche, quand les cultivateurs ne sont plus occupés par les travaux dans leurs champs.

Centre de formation en agriculture biologique :

La société BIOPROTECT a commencé les formations en janvier de cette année, comme prévu, avec un groupe de 25 personnes. Huit modules de formation ont été enseignés sur 32 journées jusqu'au début juin.

Tous les apprenants sont très satisfaits de leur formation qui est axée sur la pratique et Victor Pahoulabou, directeur du centre de formation, a également suivi une grande partie des cours.

Poules pondeuses :

Les poules achetées en juin 2017 ont arrêté de pondre en décembre 2018 et ont été vendues. Victor a vu plus grand et a acheté 2000 poussins en juillet dernier, ce qui a permis une continuité dans la production des œufs. Il n'y a aucune difficulté pour les vendre car la demande est très forte. Un nouveau poulailler a été construit pour accueillir toutes ces poules.

Nos deux gardiens ont été bien formés pour prendre soin de ces volatiles et éviter les maladies. Et heureusement tout s'est bien passé jusqu'à ce jour.

Parrainages :

Actuellement 48 jeunes sont parrainés par des personnes de nos communes, mais de nombreux enfants ne peuvent pas venir se former faute de moyens financiers. Nous cherchons donc toujours le soutien de nouvelles personnes pour assurer un meilleur avenir à d'autres jeunes.

Recherche de fonds :

Afin de récolter des fonds, notre troisième repas de soutien a été organisé le 10 novembre et a obtenu un grand succès. Près de 160 personnes y ont participé, sans compter une trentaine de bénévoles.

Ce fut une grande réussite, puisque nous avons récolté près de CHF 17'000.—, notamment grâce à la vente des œuvres d'art offertes par 21 artistes et des différents dons reçus.

Nous avons également participé à d'autres manifestations : le traditionnel concert du mois d'août à Soral avec le soutien des communes de Laconnex et Soral et le marché de Noël à Avully. Ainsi, nous avons pu verser quelques milliers de francs bienvenus sur notre compte afin de financer nos projets.

J'aimerais conclure sur l'excellent partenariat avec M. Victor Pahoulabou, directeur du centre de formation.

Notre subvention annuelle de CHF 6'000.— par commune est donc fort bien dépensée et sera reconduite les prochaines années. Merci infiniment à M. Philippe Lädemann pour son engagement !

Le site internet de notre association www.burkina.ch vous donnera tous les renseignements utiles sur notre école et vous permettra de mieux vous rendre compte de son développement.

SUBVENTIONS À DES ŒUVRES CARITATIVES

Notre commune a soutenu de nombreuses associations caritatives pour un montant de CHF 6'100.— en Suisse et de CHF 4'200.— à l'étranger.

ROUTES ET TRAFIC

Une fuite d'eau semble être à l'origine d'un affaissement de la chaussée devant le café-restaurant qui a nécessité une remise en état. Toutefois, la cause du problème n'a pas été clairement identifiée, mais cet incident corrobore le fait qu'il est urgent d'entreprendre les travaux de remplacement de nos canalisations.

TRANSPORTS PUBLICS

Comme les années précédentes, la commune continue à soutenir les familles en subventionnant à hauteur de CHF 50.- l'acquisition ou le renouvellement d'un abonnement annuel par tout jeune en formation. Ce sont ainsi 35 jeunes de notre commune qui ont pu bénéficier de cette contribution.

La commune participe toujours au financement du réseau NOCTAMBUS qui assure deux trajets nocturnes, les vendredis et samedis soirs, afin que jeunes, et moins jeunes, puissent rentrer en toute sécurité. Le détail de la ligne reliant Laconnex se trouve sur notre site internet.

Pour rappel, tout habitant de Laconnex peut bénéficier de l'achat d'une carte journalière CFF, auprès de la commune de Bernex (pour un coût de CHF 45.-).

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

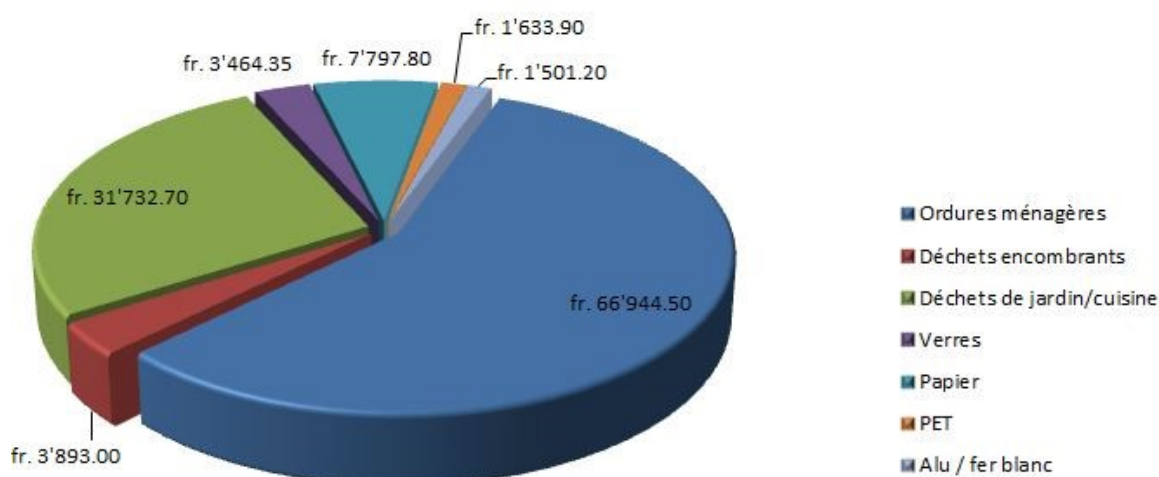
GESTION DES DÉCHETS

Je suis heureux de constater que notre commune contribue toujours efficacement au tri et au recyclage des déchets. Laconnex recycle en effet 66.97% de la totalité de ses déchets, ce qui est un taux très satisfaisant, puisque la volonté du canton est d'atteindre un taux de recyclage de 50%.

Statistiques

	2015		2016		2017		2018	
	664 habitants		650 habitants		681 habitants		693 habitants	
Types de déchets	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)
Ordures	138	207.8	153.8	236.6	124.9	183.4	112.26	161.99
Déchets	8.3	12.5	8.7	13.3	6.24	9.1	10.39	14.99
Déchets de	95	143.1	121.9	187.5	102.26	150.0	98.02	141.44
Verres	32.5	49	31.3	48.0	81.34	119.4	69.36	100.09
Papier	41.7	62.8	39.2	60.3	41.36	60.7	43.23	62.38
PET	2.3	3.5	2.7	4.1	2.44	3.5	2.93	4.23
Alu/fer blanc	1.3	1.9	1.3	2.0	3.28	4.8	3.74	5.40

Répartition des coûts 2018



Depuis 2017, conformément aux articles 32 et 32a de la loi fédérale sur la protection de l'environnement du 7 octobre 1983 (LPE – RS 814.01) et à l'article 16 al. 1 de la loi cantonale sur la gestion des déchets du 20 mai 1999 (LGD – L 1 1 20), les communes genevoises doivent mettre en œuvre les moyens d'inciter les entreprises à mieux trier leurs déchets et appliquer le principe de causalité (ou principe de pollueur-payeur). Les déchets des entreprises de Laconnex ont donc fait l'objet de plusieurs relevés de pesage et ce sont 22 tonnes qui ont été facturées aux entreprises pour un montant de CHF 5'170.10.

Pour rappel, **les sacs verts compost ne doivent plus être utilisés** pour conditionner les déchets de jardin jetés dans les bennes ad hoc à la déchetterie. Vous trouverez dans le commerce de nouveaux sacs recyclables.

SIG

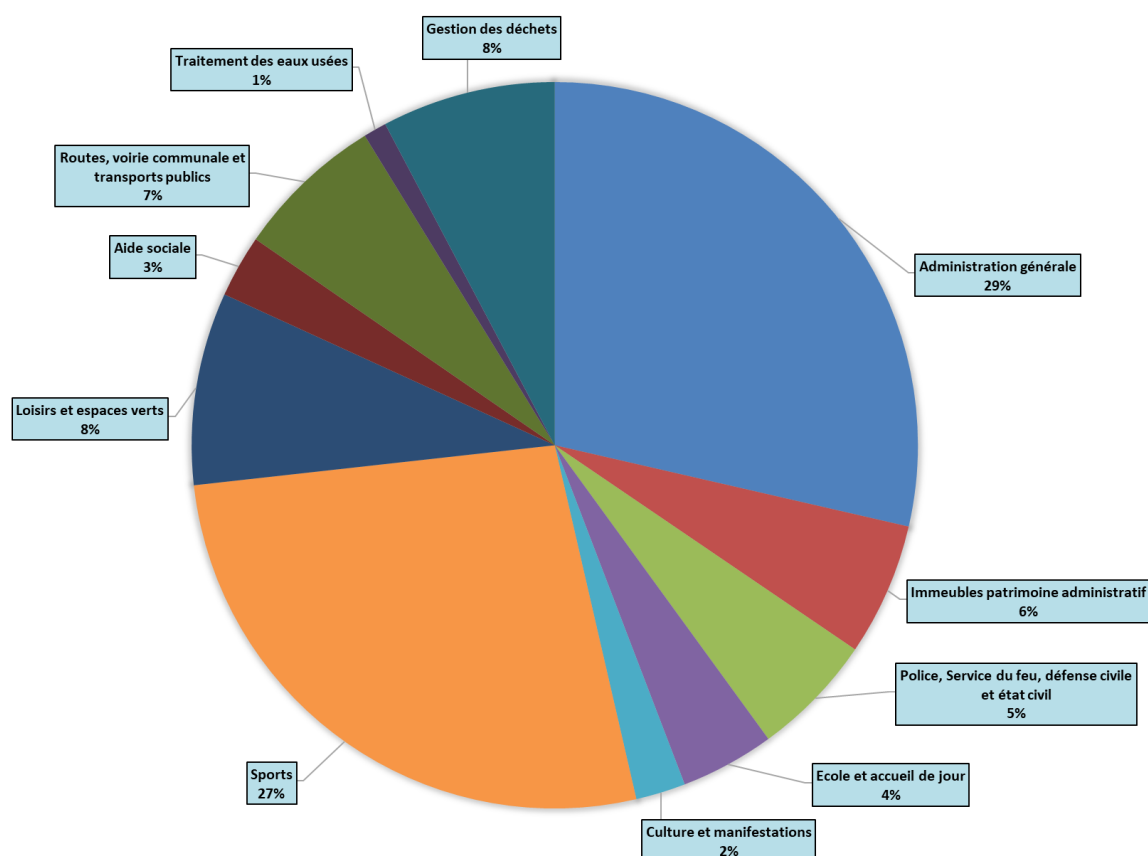
La politique fédérale ayant changé, la rétribution à prix coûtant du rachat de l'électricité photovoltaïque a disparu en 2018 et une subvention unique de CHF 64'675.— a été versée à la commune. En conséquence, les SIG ont rompu le contrat de rachat de l'électricité produite par notre centrale photovoltaïque du centre sportif à fin novembre et ont proposé un nouveau contrat inacceptable pour la commune. En effet, le montant de rachat proposé de 9.2 centimes par kWh (au lieu des 28 centimes perçus jusqu'à présent) ne couvrira pas les frais de réparation, d'entretien et l'amortissement annuel de notre investissement. Mon intention était de débrancher notre centrale, en signe de protestation contre cette pirouette fédérale. Malheureusement, les contraintes juridiques en la matière ne l'autorisent pas et il sera incontournable de reprendre la discussion avec les SIG pour trouver une solution plus acceptable.

COMPTES COMMUNAUX

Le résultat des comptes 2018 se présente comme suit :

Charges de fonctionnement	CHF	1'945'091.82
Revenus de fonctionnement	CHF	2'422'891.33
Amortissements	CHF	398'570.00
Excédent de revenus	CHF	477'799.51
Centimes additionnels		44

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



Ces dépenses incluent les amortissements ordinaires et extraordinaires des infrastructures, notamment à la rubrique sports.

COMMENTAIRE FINANCIER

L'année 2018 aura été marquée par un profond changement en matière de gestion financière communale. En effet, pour la première année, la comptabilité a été établie selon le nouveau modèle MCH2 (modèle comptable harmonisé pour toutes les entités publiques suisses), les principes et méthodes comptables applicables étant fondés sur la mise en œuvre des nouvelles dispositions du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes.

Cette adaptation a demandé un engagement très important du personnel administratif et financier communal qui s'est traduit par sa participation à de nombreuses journées de formation et un accroissement considérable du temps de travail dévolu à la gestion financière communale. En outre, la mairie a été secondée par une consultante externe que je tiens ici à remercier.

Toutefois, certaines options de comptabilisation des retraitements des soldes d'ouverture au bilan au 01.01.2018 pour le passage au modèle MCH2 ne respectent pas complètement, selon notre organe de révision, les demandes en la matière du service de surveillance de l'Etat. Nous le déplorons mais tenons à préciser qu'une partie des informations relatives à ces retraitements nous sont parvenues très tardivement. En tout état de cause, si la méthode adoptée n'est pas strictement conforme aux recommandations, les soldes au bilan au 31.12.18 sont corrects et reflètent l'état de la fortune communale. De plus, cela a été dûment documenté dans les annexes concernées.

Néanmoins, la présente clôture des comptes communaux s'est efforcée de répondre au mieux aux exigences du service de surveillance des communes, en particulier en ce qui concerne la production de 17 nouvelles annexes qui ont demandé un travail considérable pour les ressources humaines à disposition de notre commune. A cet égard, je regrette que la marge de manœuvre que j'avais demandée pour les petites communes, lors des discussions politiques pour la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la LAC en matière de gestion financière, n'ait pas été acceptée.

Les comptes 2018 de la commune de Laconnex bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de CHF 477'799.51.

Le total des revenus s'élève à CHF 2'422'891.33 et est quasi identique à celui prévu au budget, soit CHF 2'467'798.00. Le total des charges s'élève à CHF 1'945'091.82 et est inférieur de 20% au budget voté, soit CHF 2'451'238.00. Par comparaison avec les comptes 2017, les charges n'ont que peu varié alors que les revenus ont augmenté de 16%.

1. L'augmentation des revenus provient principalement de l'accroissement des revenus fiscaux et d'une plus grande contribution du fonds de la péréquation intercommunale en faveur de la commune.

2. En outre, les actions de la Banque cantonale de Genève détenues au patrimoine financier de la commune ont enregistré une plus-value au 31 décembre 2018.
3. En ce qui concerne la diminution des charges, elle provient principalement d'économies de dépenses relatives à des projets qui ont été reportés ou ne sont pas terminés, notamment le réaménagement de la nouvelle mairie et la réfection des routes dans le cadre de la mise en séparatif du réseau des eaux usées communal.
4. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle MCH2, les bâtiments du patrimoine financier communal ont été réévalués à leur valeur de remplacement par un bureau d'expertise spécialisé. Le montant total de cette réévaluation positive de CHF 4'038'939.32 a été comptabilisé au bilan et vient augmenter d'autant la fortune communale.

Mesdames et Messieurs les habitantes et habitants de Laconnex,
Chères et Chers collègues du conseil municipal,

Je ne saurais terminer cette rétrospective 2018 sans rappeler qu'il s'agit ici de mon dernier rapport avant que n'intervienne un changement de législature au printemps 2020.

Ces 4 années ont été très enrichissantes et je souhaite exprimer mes sincères remerciements au conseil municipal, ainsi qu'à mes adjoints Madame Rudaz et Monsieur Gantner, qui ont su travailler dans un état d'esprit propre à des discussions critiques et constructives, garantes d'une commune qui fonctionne bien.

J'adresse également mes chaleureux remerciements à notre personnel communal, Mesdames Catherine Koumrouyan et Nadia Dupraz, ainsi que Monsieur Bedri Krasniqi, qui ne ménagent pas leurs efforts pour mettre en œuvre les décisions des autorités et être au service de la population, avec diligence et entregent.

Finalement, je ne voudrais pas manquer d'exprimer mes vifs remerciements aux personnes œuvrant au sein de nos associations locales, en particulier la compagnie des sapeurs-pompiers, le comité du FC Etoile Laconnex, les comités et personnels des restaurants scolaires et du jardin d'enfants, qui se dévouent pour faciliter la vie de nos concitoyens et contribuent à la cohésion et au bon esprit qui perdurent dans notre village.

Hubert Dethurens, maire

ANNEXES

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

BILAN 2018

COMPTE DE RÉSULTATS ÉCHELONNÉ 2018

COMPTE DE RÉSULTATS PAR FONCTION 2018

INVESTISSEMENTS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS